

## Introduction

### a- Objectif

Ce document vise à démontrer la conformité de l'organisation du service technique du CRNA/Nord aux exigences du projet de service spécifique définies dans l'arrêté du 8 juillet 2024 modifiant l'arrêté du 19 novembre 2022 relatif à l'organisation du temps de travail des personnels techniques de la direction générale de l'aviation civile assurant leurs missions dans les organismes de maintenance et d'exploitation, à l'exclusion de ceux assurant un service du contrôle, de ceux assurant un service de coordination dans les détachements civils de coordination et de ceux assujettis aux horaires de bureau.

## Table des matières

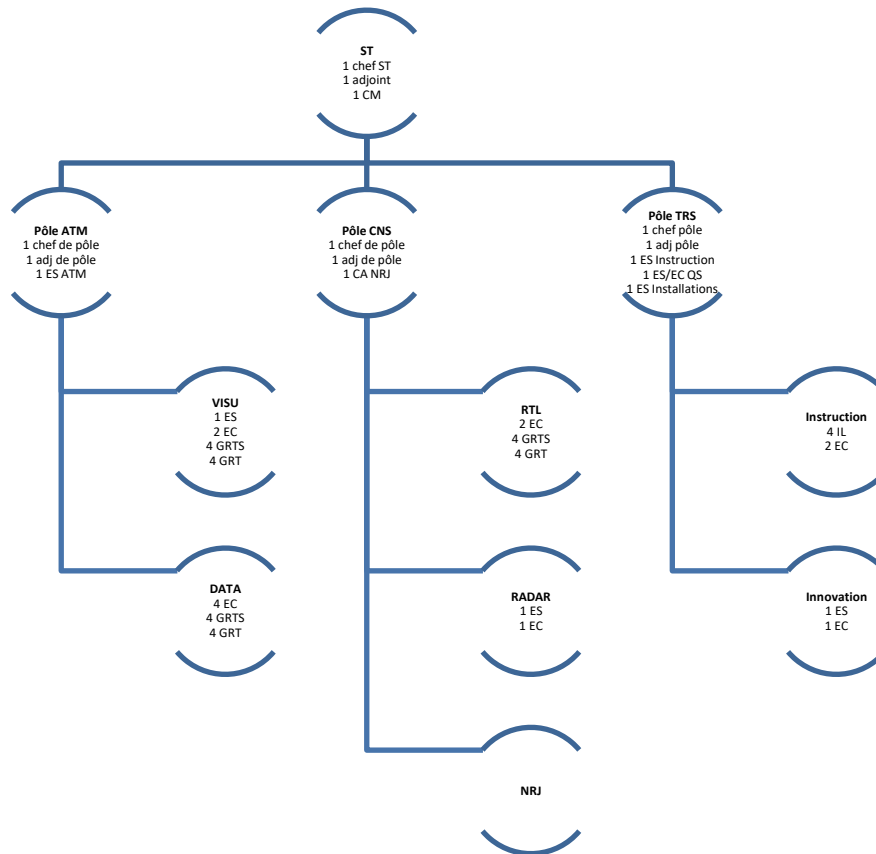
<b>1. Organisation du service technique.....</b>	<b>3</b>
<b>Structure.....</b>	<b>3</b>
Organigramme.....	3
Description entité.....	3
<b>Organisation MO et MS.....</b>	<b>4</b>
Principe tour MO.....	4
Principe organisation MO et MS.....	4
<b>Calendrier.....</b>	<b>5</b>

# 1. Organisation du service technique

## Structure

### Organigramme

Cet organigramme présente les postes qui sont cadrés par le projet de service spécifique.



### Description entité

L'encadrement du service est assuré par 8 personnes :

- 1 chef de service et 1 adjoint.
- 1 chef de Pole ATM et 1 adjoint,
- 1 chef de Pole CNS et 1 adjoint,
- 1 chef de Pole Transverse et 1 adjoint

## Organisation MO et MS

### Principe tour MO

Afin de respecter le maximum de 24 superviseurs, des DMS Renfort MS de 12 mois ont été mis en place, permettant une organisation MO / MS sur 24 mois avec 8 GRT/ GRTS par domaine max.

L'organisation du tour MO est inchangée par rapport au projet de service mis en œuvre au 1er juillet 2021.

### Principe organisation MO et MS

L'alternance MO / MS est basée sur des cycles de 6 semaines de MO.

La maintenance opérationnelle est en permanence organisée sur la base de 24 GRT/GRTS et des DMS renfort MS.

La prise en charge des projets majeurs du CRNA/N est assurée par 1 Chargé de mission.

Les Experts Confirmés et DMS contribuent à la maintenance opérationnelle à hauteur de 1 cycle par an pour les experts et de 2 cycles pour les DMS.

Récapitulatif pour le ST (siège et entités rattachées au ST) :

	Situation actuelle	Situation au 15 août 2024
Nombre de pôles au sein du service technique	3	3
Nombre d'encadrants (chefs ST et adj., chefs et adj pôle)	8	8
Nombre d'agents tournant dans le cycle de supervision ou de maintenance opérationnelle	24	24
Nombre de Gestionnaire de ressources techniques seniors	12	12
Nombre d'IL	4	4
Nombre d'experts en MS	17	19

## Calendrier

Les deux nouveaux postes d'expert confirmé à l'instruction sont ouverts à compter du 15 août 2024.

Conformément au courrier du DSNA en date du 28 juin 2024, le passage en projet de service spécifique sera acté pour le 1<sup>er</sup> du mois où le CSA local aura rendu son avis, à savoir le 1er août 2024 pour le CRNA/Nord.